



Mardi 7 octobre 2025

L'agence BIG retenue pour le futur Centre de congrès de la Métropole
« La Voile » : un bâtiment fonctionnel, en bord de Seine,
à l'identité forte et aux ambitions environnementales élevées

La Métropole Rouen Normandie a lancé en novembre 2023 un concours de maîtrise d'œuvre pour la création d'un Centre des congrès métropolitain. C'est le projet de BIG – Bjarke Ingels Group qui a finalement été retenu parmi les trois candidatures sélectionnées. Le projet porté par l'agence répond aux différentes caractéristiques souhaitées : haute ambition énergétique et environnementale, fonctionnalité et geste fort architectural. Le Centre de Congrès de Rouen verra le jour à l'horizon 2032.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Abdelkrim Marchani, Vice-Président en charge de l'économie, l'attractivité, l'enseignement supérieur et recherche, la vie étudiante, le numérique, l'Europe et l'international, Christine de Cintré, Conseillère Métropolitaine Déléguée au tourisme et à Capitale Européenne de la Culture 2028, Présidente de Rouen Normandie Tourisme & Congrès et Valentin Rasse-Lambrecq, Adjoint au Maire de Rouen en charge des Quartiers Ouest : *« Notre métropole a beaucoup gagné en attractivité. Elle manque aujourd'hui d'un équipement à la hauteur pour accueillir le tourisme d'affaire dans les meilleures conditions. BIG a su nous proposer un projet mêlant défi environnemental, architectural et praticité tout en offrant aux bords de Seine un bâtiment « signature ». Ce Centre de congrès sera un outil de rayonnement national et international. »*

Pour Jakob Sand, associé BIG – Bjarke Ingels Group : *« Le nouveau Centre des Congrès de Rouen s'inscrit dans la continuité des projets de BIG en France. S'élevant le long de la Seine, l'édifice introduit une nouvelle silhouette dans le paysage rouennais, avec une silhouette de toiture ondulante rendant hommage à l'héritage naval de la ville et à sa skyline historique ponctuée de flèches. Construit en bois massif, baigné de lumière naturelle et coiffé d'une toiture productive en énergie, le bâtiment se veut à la fois infrastructure à faible impact et lieu culturel vivant - un espace ouvert et inclusif, imaginé pour accueillir les habitants de Rouen autant que ses visiteurs. »*

La Métropole Rouen Normandie, attentive aux sollicitations des acteurs locaux et nationaux ces dernières années, a engagé en 2022 une réflexion pour étudier l'opportunité de l'aménagement d'un Centre de Congrès sur le territoire métropolitain et sa faisabilité. Rouen et sa métropole ne disposent plus d'équipement de congrès depuis 1996. Elle est la seule métropole dans ce cas.

Afin d'identifier les besoins de toutes les parties prenantes locales, une **étude de marché** a été menée en 2021/2022. Celle-ci a confirmé l'opportunité d'un équipement de congrès sur notre territoire, mettant principalement en avant que :



- L'offre territoriale ne répond que de façon très imparfaite aux attentes des principaux acteurs locaux concernés (médecine, recherche, enseignement supérieur...), aujourd'hui contraints d'organiser leurs congrès ailleurs qu'à Rouen ou dans des conditions souvent peu adaptées à leurs enjeux,
- Notre métropole présente en matière de tourisme d'affaire un potentiel qui est très peu exploité,
- Le marché du « MICE » (meetings, incentives, conferences, exhibitions/events) offre à Rouen, capitale économique et administrative de la Normandie, des perspectives de positionnement à l'échelle nationale et internationale.

Dans un second temps, en 2023, la Métropole Rouen Normandie a conduit une **étude de programmation et de faisabilité**. Celle-ci visait à établir un cahier des charges pour répondre aux besoins spécifiques du territoire.

Elle a permis de définir les caractéristiques techniques du futur équipement :

- 2 500 m² de surface d'exposition,
- Un auditorium de 1 400 places,
- Une salle plénière de 400 places,
- 20 salles de commissions,
- Un espace réceptif de 1 400 couverts

Ainsi que des **ambitions environnementales et énergétiques élevées** (Label PassivHaus Plus) et une exigence en termes de connectivité.

Concernant le site d'implantation, plusieurs localisations potentielles ont été analysées et comparées sur la base de différents critères : centralité, disponibilité et maîtrise foncière, accessibilité par les transports en commun, proximité de services (hôteliers et restauration notamment), visibilité et identité. C'est finalement l'îlot dit « Lapeyre » qui a été retenu par la Métropole en raison de sa surface, de sa centralité, de sa visibilité, de la proximité immédiate de la Seine, de son accessibilité et des enjeux liés à l'aménagement urbain du quartier. Cet aménagement permettra également de proposer un geste architectural fort, en miroir avec le Kindarena, dans le quartier Ouest de Rouen, aujourd'hui en pleine mutation.



Crédit photo : Métropole Rouen Normandie

En novembre 2023, le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé. De nombreuses candidatures de très haute qualité ont été réceptionnées. En mai 2024, 3 équipes de maîtrises d'œuvre ont été présélectionnées pour présenter leur projet devant un jury : BIG, Renzo Piano et Zaha Hadid. À l'issue de ces présentations, c'est le projet architectural de BIG qui a été retenu.

Présentation du projet de Centre de congrès de la Métropole de Rouen par l'agence BIG : « La Voile »



Crédit photo : AT Chain

Ce bâtiment occupera une surface de 11 500 m², prenant toute l'emprise de l'îlot Lapeyre. Surnommé « La Voile », il se caractérise par une ligne de toiture qui s'élève et plonge au-dessus du fleuve rappelant les voiles de bateaux. La structure et les façades en bois s'inspirent de la tradition rouennaise des maisons à colombages. Le Centre abritera deux auditoriums, des salles d'exposition, un espace réceptif, des salles de réunion polyvalentes et des espaces techniques, contribuant ainsi au développement culturel et économique de la ville.

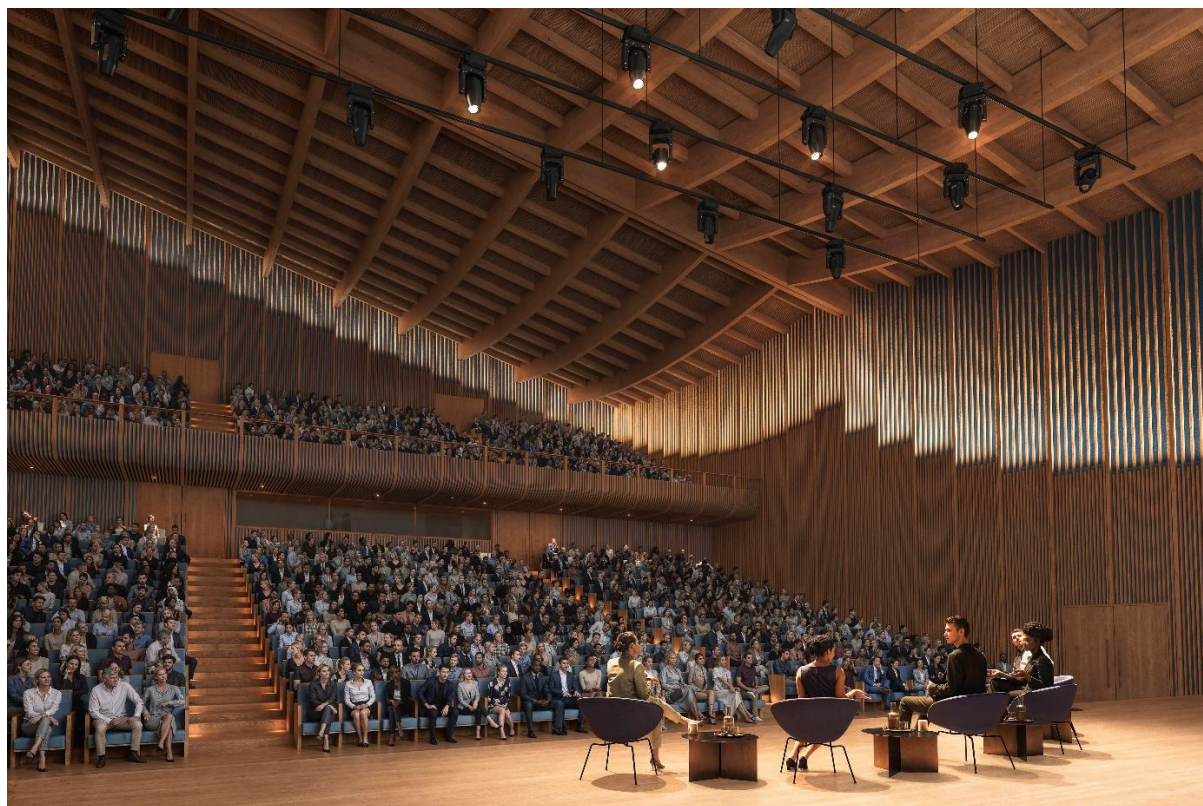
Conçu en collaboration avec BLP Associates, « La Voile » est conçue pour obtenir la certification Passivhaus pour les bâtiments à haute efficacité énergétique ainsi que le label biosourcé niveau 3. Du côté « ville » du bâtiment, le toit sera recouvert de tuiles photovoltaïques produisant 700 MWH/an. Le parvis combine des espaces pavés de pierres locales avec des espaces verts et des arbres, créant ainsi des zones de rassemblement ombragées et des zones verdoyantes autour du bâtiment. L'eau de pluie collectée sur le toit irriguera les plantations.



Crédit photo : AT Chain



Crédit photo : AT Chain



Crédit photo : AT Chain

La prochaine étape sera la libération du foncier courant 2030 avec une livraison de l'équipement envisagée fin 2032. Le montant estimé de la globalité des travaux s'élève à 80 000 000€.

À propos :

BIG-Bjarke Ingels Group est un groupe d'architectes, de designers, d'urbanistes, de paysagistes, de designers d'intérieur et de produits, de chercheurs et d'inventeurs basé à Copenhague, New York, Londres, Barcelone, Shanghai, Los Angeles, Zurich, Riyad, au Bhoutan et à Oslo. Dirigé par Bjarke Ingels, BIG participe actuellement à des projets en Europe, en Amérique, en Asie, en Océanie et au Moyen-Orient. L'architecture de BIG est le fruit d'une analyse minutieuse de l'évolution et des changements constants de la vie contemporaine, avec la conviction qu'en exploitant le fertile chevauchement entre pragmatisme et utopie, les architectes peuvent trouver la liberté de modifier la surface de notre planète afin de mieux l'adapter aux formes de vie contemporaines.

CONTACT PRESSE

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05